



Des questions ?

L'équipe du Fonds citoyen franco-allemand est à votre disposition pour toute demande d'information.

✉ info@fondscitoyen.eu

☎ +33 1 40 78 18 82



#buergerfondscitoyen
www.fondscitoyen.eu

Une initiative de



Mis en œuvre par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse

OFAJ
DFJW



DEUTSCH-
FRANZÖSISCHER
BÜRGERFONDS
FONDS CITOYEN
FRANCO-ALLEMAND

Construisons ensemble



À vos projets !

Le Fonds citoyen franco-allemand soutient les personnes qui participent activement à la création d'une société civile européenne engagée, en œuvrant à des projets communs et intergénérationnels au-delà des frontières entre la France et l'Allemagne.

Qui peut participer ?

Le Fonds citoyen promeut les rencontres au sein de la société civile et l'engagement au service de l'amitié franco-allemande.

Des demandes de subvention peuvent être soumises par les acteurs suivants :

- associations ;
- comités de jumelage ;
- communes et collectivités territoriales ;
- instituts scientifiques ;
- centres de formation ;
- acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- fondations ;
- initiatives citoyennes et groupes informels de personnes.

Les compétences linguistiques ne sont pas un prérequis pour déposer une demande de subvention.

Pour quels projets ?

Le Fonds citoyen franco-allemand soutient les projets qui

- stimulent, renouvellent ou approfondissent les échanges entre citoyens de France et d'Allemagne ;
- renforcent la démocratie en France et en Allemagne ;
- promeuvent la compréhension et la diversité européennes.

Comment ça marche ?



J'ai une idée !



Je contacte une organisation partenaire en Allemagne.



Notre responsable de projet soumet la demande de subvention en ligne : www.fondscitoyen.eu



Notre demande de subvention est examinée. Jusqu'à 80 % des frais peuvent être financés.



Notre projet se concrétise !



Notre responsable de projet rend le rapport du projet et le décompte.